

# La scolarisation des jeunes handicapés

- Scolarité et handicap - Références nationales -



Date de mise en ligne : mercredi 23 mai 2012

k0750242 [www.fotosearch.fr](http://www.fotosearch.fr)  
Copyright © sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits

réservés

À la rentrée 2011, 210 400 jeunes handicapés étaient accueillis dans les établissements scolaires, soit une progression annuelle moyenne de 6,3 % depuis l'instauration de la loi de 2005. Au sein des collèges, l'accueil des jeunes en situation de handicap continue sa progression (+ 12,5 % par an en moyenne). Tous niveaux confondus, 88 % des élèves handicapés sont scolarisés dans le secteur public.

Note d'information n° 12.10 de la DEPP (mai 2012)